Voiture en leasing et divorce

Par Arwen		

Bonjour,

Mon époux a pris un leasing avant notre mariage et un second pendant le mariage, ces deux leasing sont encore en cours.

Il garde les deux, comment doit on les déclarer?

Ils comptent comme 2 crédits.

Mais doit on également les mentionner dans les biens meubles, sachant que les vehiculent ne lui appartiennent pas.

Merci d'avances pour votre retour.